

## Compte rendu du CSE du réseau régional de France 3 des 18 et 19 décembre 2018

**Elu·e·s présent·e·s pour la CGT :** Karine Cévaër (Bretagne), Danilo Comodi (Haute-Normandie), Philippe Conte (Alpes), Rabéa Chakir-Trébosc (Aquitaine), Chantal Frémy (Midi-Pyrénées), Jean-Hervé Guilcher (Bretagne), Annabelle Igier (Champagne-Ardenne), Fabienne Labigne (Pays de la Loire), William Maunier (Lorraine), Pierre Mouchel (Aquitaine), Christophe Porro (Provence-Alpes), Thierry Pujo (Limousin).

**Représentante syndicale :** *Véronique Marchand (Nord Pas-de-Calais).*

**Présent·e·s pour la direction :** *Olivier Godard (DRH réseau France 3), Fabien Amet (adjoint d'Olivier Godard) et Nathalie Dené (responsable du développement RH managérial). Olivier Montels (directeur du réseau régional France 3 et président du CSE était présent le 2<sup>nd</sup> jour.*

En liminaire, la CGT a fait la déclaration suivante :

([➔ voir ici](#))

### Traitement du mouvement des gilets jaunes

Si la direction a décidé de supprimer « les questions d'actualité » ou questions diverses que nous pouvions poser auparavant en CE et DP, les élu·e·s ont cette fois-ci, actualité oblige, imposé un point sur les conséquences de l'affaire de la photo retouchée du 19/20 (pancarte « Macron dégage » caviardée).

- **Les « dégâts collatéraux » de l'affaire de la photo retouchée au 19/20**

Absent le premier jour de la réunion du CSE, Olivier Montels, le très intermittent président du CSE, n'a pas entendu les interpellations argumentées – et écœurées --des élus et des organisations syndicales, la CGT en particulier, concernant les retombées désastreuses pour les personnels et l'image de France 3. On le déplore d'autant plus qu'il n'a pas entendu non plus quelques-uns des messages d'alerte pour mise en danger que nous ont transmis des journalistes envoyé·s sur les ronds-points et que nous avons lus en séance.

- **Ni message d'info, ni matériel de protection... mais que fait la direction ?**

Le président du CE ne pouvait pas faire moins que de trouver cette affaire « regrettable et préjudiciable » pour l'entreprise ; il ne pouvait pas faire moins que d'assurer que « *la direction est en permanence en prévention et en soutien* » des équipes...

Le directeur de l'information régionale, Bernard Loche, a fait un bilan des dégâts depuis le début du mouvement « gilets jaunes » : hors quolibets et autres insultes, on a recensé 11

incidents dont 9 ont donné lieu à une plainte des salariés concernés et une plainte de la direction. Il s'agit de menaces, d'agressions ou de tentatives d'agression (3 lors des manifs lycéennes, 1 blessure par flashball, la « vandalisation » du bureau de Carcassonne et un vol de micro à Montpellier).

Ce bilan a été mis en regard des 2 500 reportages réalisés depuis le début du mouvement. Le directeur de l'info a indiqué que la direction avait à nouveau, la veille du CSE, renvoyé une communication pour rappeler les consignes de sécurité.

Problème : dans bien des stations, le matériel promis : casques, lunettes, masques n'est toujours pas arrivé. L'exemple de la rédaction de Nantes est édifiant : alors que son personnel couvre depuis des années le conflit de Notre Dame des landes ou de nombreux épisodes de violences urbaines, on en est encore à envoyer des CDD couvrir seuls les « gilets jaunes » sans matériel de protection.

Les rédacteurs en chef n'ont pas été plus réactifs quand il s'est agi de transmettre aux personnels le mail de réponse de Yannick Letranchant, directeur de l'info de FTV à l'interpellation du Snj-cgt sur la photo censurée. Ils avaient pourtant reçu consigne de le faire.

Les représentants CGT ont pointé l'irresponsable légèreté de certains encadrants (rédacteurs en chef) et ont manifesté leur incompréhension d'une telle insuffisance de la direction.

- **Comment répond-on aux citoyens qui nous interpellent à propos de la photo truquée ?**

Un nouveau message du directeur de l'info de FTV doit être envoyé à l'ensemble des salariés. La CGT a fait valoir que l'explication officielle par « l'erreur humaine » n'est pas une réponse suffisante à offrir aux citoyens et que les personnels qui vont couvrir les gilets jaunes sur le terrain ont besoin d'éléments de réponse plus circonstanciés.

Olivier Montels s'est voulu rassurant, il a affirmé qu'il fallait accélérer l'équipement des rédactions en matériel de protection et que cela se poursuivrait dans le temps, au-delà du mouvement des gilets jaunes. Il s'agit selon lui d'un mouvement de fond : « Le monde a changé, il faut s'adapter aux citoyens », a-t-il affirmé à plusieurs reprises. Il ajoute qu'il faut savoir prendre la décision de ne pas couvrir quand c'est dangereux.

Désaccord sur ce point de la CGT qui considère que notre travail est d'abord de témoigner, de rendre compte et que c'est aux équipes sur le terrain de décider de quitter un lieu de tournage pour assurer leur sécurité !

- **Quelles précautions ? Quelle prévention ? Quelle formation ?**

Olivier Godard, le DRH, rappelle d'abord la possibilité de mettre en œuvre son droit de retrait. En outre, pour ceux qui le souhaitent, 2 formules d'assistance psychologique sont déjà opérationnelles :

- le dispositif d'urgence IAPR (Institut d'accompagnement psychologique et de ressources) avec lignes téléphoniques dédiées
- la permanence des psychologues du travail en période normale.

Les élu-e-s ont déploré de n'avoir pas été informé-e-s de l'existence d'un tel dispositif d'urgence. Par ailleurs, il n'y a pas assez d'information sur les formations spécifiques existantes comme le stage de technique de défense en reportage créé par un journaliste de Nantes.

Le DRH accepte de proposer de nouvelles formations d'urgence mais dit la difficulté d'élaborer rapidement des formations adaptées à nos besoins spécifiques.

## Dévolution des biens des CE – Acceptation du transfert par le CSE

Après exposé des bilans financiers des 4 ex CE de pôle, les élus du CSE du réseau ont voté le transfert du patrimoine des CE vers la nouvelle structure juridique du CSE. A partir du 1<sup>er</sup> janvier, le nouveau CSE commencera donc à exister financièrement.

Un travail d'harmonisation des activités sociales et culturelles va maintenant se mettre en place afin de définir des règles communes pour tous les salariés du réseau, tout en laissant une grande marge de manœuvre en local, au niveau des antennes, sur le choix des activités sociales et culturelles pour les salariés.

## Projet de transfert de France 3 Paris Ile de France au siège de France Télévisions

La procédure d'information/consultation sur le déménagement de France 3 Paris Ile de France au siège de France Télévisions a commencé.

Après l'incendie qui a privé le site de sa régie et d'un plateau en juillet 2016, une bataille d'experts et d'assurances est en cours et les travaux n'ont pas encore pu débuter.

En juillet 2017, alors qu'un rapport interne pointait les risques sociaux liés à un déménagement au siège, la présidente de France Télévisions a décidé de valider ce déménagement.

La CGT et la grande majorité des salariés du site a toujours combattu cette décision qui va à l'encontre du besoin de services publics de proximité exprimé par la population.

La direction met en avant le prix exorbitant du loyer du site de Vanves (3 M€ avec les charges), ce qui ne semblait pas poser de problème jusque-là. L'incendie est donc un effet d'aubaine pour faire des économies sur le coût d'un site autonome.

Il y a pourtant des solutions alternatives, par exemple une relocalisation de la station régionale dans un bâtiment indépendant dans la petite couronne. Les contacts que nous avons pris avec les communes limitrophes de Vanves montrent qu'il existe des locaux disponibles et adaptés.

Le projet de la direction présente un risque social très fort. Du collectif de 169 salariés, il n'en demeurera que 95 au sein de l'entité France 3 Paris Ile de France, après le déménagement. Tous les personnels techniques (74 personnes) vont être dispersés dans les services du siège et perdront donc le lien avec la télévision régionale.

Il s'agit d'un éclatement du collectif qui fera de France 3 Paris Ile de France la plus petite station régionale (si on peut encore parler de télé régionale), alors qu'elle couvre la plus grande région française (12 M d'habitants).

Outre le risque à court terme sur l'identité de la station et son avenir, le projet va avoir des conséquences sur la santé physique et morale des techniciens en particulier : perte de sens au travail, perte d'autonomie, etc. En particulier chez les OPS et les vidéos qui ont un champ d'activités assez large en région, et vont au contraire se retrouver affectés dans des

services très spécialisés au siège et devront donc choisir une activité. Ils arrivent en plus dans des services où ils ne sont pas toujours attendus les bras ouverts.

Côté infrastructures, il s'agira de celles du siège, qui seront mutualisées. France 3 PIdF partagera le plateau D et la régie 4 avec le JT national de France 3. De même, exit i.media et MonaLisa, désormais les équipes utiliseront i.fab et Gilda. Les moyens techniques (caméras, DSNG, etc.) seront reversés dans le pot commun des moyens du siège.

Les élus du CSE du Réseau régional ont adopté une résolution pour s'associer à l'expertise votée par le CSE central et confiée au cabinet CEDAET.

## Point d'étape sur les rapprochements avec France Bleu (projets d'émissions, expérimentation, rapprochement immobiliers...)

Il y a plusieurs projets de rapprochement avec France Bleu : les matinales, les autres émissions et les déménagements immobiliers.

- **Matinales**

Cette semaine Toulouse et Antibes, sites pilotes, sont en phase de tests techniques. Des émissions à blanc sont programmées la semaine du 2 janvier. Olivier Montels assure que tout sera prêt pour la mise à l'antenne le 7 janvier.

Il ajoute que puisque c'est France 3 qui met en image une émission qui n'était pas prévue pour la télévision, il est normal que ce soit nous qui payions le matériel : 5 caméras robotisées + matériel lumière + système *Studiocast* qui gère les commutations automatisées + le salaire du futur « éditeur visuel » qui travaillera à France Bleu sous la responsabilité du rédacteur en chef de France Bleu (le profil du poste et l'origine des salariés sont à déterminer).

Comme c'est de la radio filmée, il faut être inventif : nous diffuserons le son des parrairages météo, nous couvrirons les teasers et les publicités de France Bleu par nos programmes courts et nos bandes annonces, nous diffuserons des images de paysages locaux filmés par un drone pendant les chansons, nous illustrerons les reportages par la photo du journaliste de France Bleu et une onde dynamique. C'est la vidéothèque de France 3 qui fournira les illustrations (off ou titres - pas de montage) pour les actus et les chroniques (jardinage, recyclage...). A 7h un technicien vidéo sera présent en régie à France 3 pour « ouvrir le tuyau ».

Si l'expérimentation aboutit, une dizaine de matinales supplémentaires seront déployées dès septembre 2019. La décision sera prise en mai-juin sur des critères qualitatifs (hyper proximité) et quantitatifs (meilleure audience). Selon Olivier Montels, il sera possible d'aller jusqu'à 44 matinales à l'horizon 2022, ce qui nécessiterait de créer des canaux en plus.

Les élus s'interrogent : que se passera-t-il en cas d'actu chaude ? Quelle réactivité ? Quelle place pour France 3 puisque nous n'avons pas la main sur l'éditorial ? Lors du CSE de fin janvier nous pourrons débriefer les premières diffusions.

D'après nos informations, le sujet est loin d'être clos côté France Bleu tant les incidences de ce projet sur le quotidien des équipes et l'exercice de leurs métiers est grand. Un préavis de grève serait même à l'étude pour la date du lancement...

- Emissions communes

Les antennes Hauts-de-France et Bretagne sont laboratoires : elles sont libres de proposer les émissions qu'elles veulent.

- Immobilier

Un emménagement de France Bleu Armorique dans les locaux de France 3 à Rennes est à l'étude. Pour une possible installation de Radio France à l'automne 2019.

## Assistance juridique du CSE

Le CSE a désigné le cabinet ATLANTES pour accompagner le bureau du CSE sur les aspects juridiques liés à la mise en place du CSE et sur les processus d'information-consultation, la loi ayant profondément modifié les choses avec la fusion des instances.

## Actualité des instances de proximité

Suite aux remontées négatives de certaines antennes, les élus du CSE ont été obligés de saisir Olivier Godard, DRH du réseau France 3, pour qu'il fasse un rappel urgent aux directeurs récalcitrants qui ne veulent pas comprendre le rôle essentiel des Représentants de Proximité (RP).

- « Listes de thèmes » (qui remplacent les ordres du jour) modifiées unilatéralement par la direction, sans justification ;
- refus de traiter les réclamations individuelles et collectives;
- refus de la direction d'inviter le chef de centre ou le rédacteur en chef quand des points les concernent ;
- planifier la réunion uniquement sur l'après-midi ;

La direction confirme que tout cela est contraire aux accords d'entreprise. Olivier Godard reconnaît également qu'il y a des « ajustements à faire ». « On va faire en sorte que tout fonctionne parfaitement dans toutes les antennes. Si ça marche à certains endroits, il n'y a pas de raison que ça ne fonctionne pas partout ». A bon entendeur !

## Point sur les RPS en Bretagne suite à l'alerte de juin 2017

France 3 Bretagne est de nouveau évoquée dans cette instance du CSE dont les prérogatives, on le rappelle, sont également celles d'un grand CHSCT de Réseau, un point d'autant plus légitime que la CSSCT (Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail) ne se tiendra qu'à partir du mois de janvier 2019.

A Rennes, en novembre dernier, lettre ouverte et préavis de grève ont fait suite à l'absence de gestion d'une alerte pour danger grave lancée en juin 2017 sur tout le périmètre de France 3 Bretagne et du site local de la Filière. Depuis 5 ans les risques psycho-sociaux sont galopants.

L'accumulation de problèmes organisationnels a conduit à des situations de travail très dégradées. L'absence d'écoute et de transparence de la direction régionale voire de certains managers ont entraîné un relationnel également très dégradé. Quant à certains cas de « souffrance majeure », ils ne sont pas gérés correctement. **Conséquence : stress, perte de sens, épuisement, burn out et dépressions...**

Pour l'instant, aucune réponse satisfaisante n'a été fournie aux salariés. Un plan de prévention des risques professionnels a été obtenu par les élus de l'ancien CHSCT mais c'est une démarche longue et elle n'a pas encore commencé. Quid des dysfonctionnements aigus qui pèsent sur les individus et les collectifs de travail ? Au manque de moyens, s'ajoute ici vraisemblablement un vrai problème de savoir-faire et de savoir-être au sein de la hiérarchie.

Mais pour la direction qui se félicite des taux d'audimat, à partir du moment où les JT sont bons, où les spectateurs sont présents, il n'y a pas de problème de sens au travail. Quelle étrange lecture... Oui le personnel des régions sait travailler (on dirait que certains le découvrent) mais à quel prix ? Et jusqu'où ira-t-on ? Les élus ne cachent pas leur forte inquiétude.

Visiblement, ce problème breton fait écho à bien d'autres situations similaires dans le Réseau : Strasbourg, Lyon, Nantes, Caen... où des alertes ont déjà été émises. L'augmentation constante des taux d'absentéisme est très révélatrice.

La direction des ressources humaines avoue s'inquiéter de ce phénomène.

## Point sur l'absentéisme à Amiens

La rapporteure de la CSSCT, Karine Cévaër, a été saisie par un élu d'Amiens sur la situation préoccupante de l'antenne de Picardie concernant l'absentéisme, un indicateur souvent révélateur de souffrance au travail.

Le DRH Olivier Godard a en effet constaté le taux d'absentéisme important à Amiens qui a atteint les 11%. L'ARACT avait commencé une étude pour en déterminer les causes mais le changement d'instance a interrompu l'enquête. Le DRH confirme que la question doit être étudiée à nouveau, mais dans l'ensemble des antennes du Réseau régional, pas seulement à Amiens. L'absentéisme doit être analysé dans toutes ses composantes, nombre d'arrêts, durée, volume, motifs.

Une rencontre de la direction du réseau avec Xavier Froissart, Directeur de la qualité de la vie au travail, est prévue le 20 décembre 2018 pour étudier les suites à donner à la problématique et choisir l'organisme avec lequel la direction de FTV va travailler.

La CSSCT demande à être associée à ce genre de démarche. Le sujet sera donc probablement mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la CSSCT et les élus du CSE seront également informés, tout comme, bien sûr, l'ensemble des élus RP des antennes.

## Constitution des commissions du CSE

Les élus du CSE ont informé la direction de la composition des 3 commissions facultatives :

Commission Moyens internes de fabrication				
N°	Mandat	OS	NOM Prénom	Site
1	Président	CGT	FAURE Laurent	Filière Toulouse
2	Vice-président	FO	HEN Grégory	Filière Marseille
3	Membre		PERCIE DU SERT Pascal	Filière Lyon
4	Membre		PINATO Cyril	Filière Strasbourg
5	Membre		STOLFO Jean-Pierre	Filière Toulouse
6	Membre		THINE Pascale	Filière Nancy
7	Membre		TEXIER Vincent	Filière Rennes
8	Membre		GARDON Jérôme	Filière Lyon
9	Membre		FOURNIER Marie-Pierre	Toulouse
10	Membre		DERBES Christophe	Filière Marseille
11	Membre		MADRAGORE Richard	Filière Strasbourg
12	Membre		FRAMERY Claude	Filière Lille
13	Membre		LAVAILL Thierry	Filière Marseille
14	Membre		LAGACHE Thomas	Filière Nancy
15	Membre		BARD Philippe	Montpellier

Commission Antennes numériques et linéaires, info régionale et locale				
N°	Mandat	OS	NOM Prénom	Site
1	Présidente	CGT	LABIGNE Fabienne	Nantes
2	Vice-président	FO	WEIKEN Henri	Strasbourg
3	Membre		CAUSSADE Marianne	Bordeaux
4	Membre		MARCHAND Véronique	Lille
5	Membre		GAUBERTI Catherine	Caen
6	Membre		MILAN Denis	Lyon
7	Membre		LLAMBRICH Céline	Perpignan
8	Membre		OLLIER François	Toulouse
9	Membre		ROCHE Juliette	Orléans
10	Membre		MELINAND Olivier	Brest
11	Membre		LE GALL Bertrand	Brest
12	Membre		PERROT Philippe	Marseille

Commission Nouvelles technologies				
N°	Mandat	OS	NOM Prénom	Site
1	Président	CGT	CONTE Philippe	Grenoble
2	Vice-président	CFDT	MELINAND Olivier	Brest
3	Membre		LEBRET Claire	Clermont-Ferrand
4	Membre		DROXLER Emeline	Strasbourg
5	Membre		CORMERAIS Thierry	Poitiers
6	Membre		DENANOT Emmanuel	Limoges
7	Membre		HEBERT Evelyne	Albi
8	Membre		MATHIEU Christian	Annecy
9	Membre		GUETIERE Gaétan	Toulouse

La Commission Nouvelles technologies se réunira bientôt pour travailler sur le renouvellement des régies.

La Commission Antennes numériques et linéaires, info régionale et locale pourrait se réunir bientôt sur la question des rapprochements entre France 3 et France Bleu.

Les élus du CSE ont également informé la direction de la composition des commissions ASC locales :

Commissions ASC locales											
N°	Mandat	OS	NOM Prénom	N°	Mandat	OS	NOM Prénom	N°	Mandat	OS	NOM Prénom
<b>Antenne Alpes</b>				<b>Antenne Champagne Ardenne</b>				<b>Antenne Nord Pas-de-Calais</b>			
1	Président	FO	PICCA Jean-Jacques	1	Présidente	CGT	IGIER Annabelle	1	Président	CFDT	ROUSSELLE Philippe
2	Membre		CONTE Philippe	2	Membre		HERBIN Carole	2	Membre		CARPENTIER Laurence
3	Membre		BONNOT Flore	3	Membre		CARUEL Teddy	3	Membre		CATTEAU Caroline
4	Membre		PARAYRE-ARTRU Eva	4	Membre		KLEIN Laura	4	Membre		MISCIA Michello
5	Membre		DUCRET Mélanie	5	Membre		GRIFFON Isabelle	5	Membre		LANGELIER Jean-Yves
<b>Antenne Alsace</b>				<b>Antenne Côte d'Azur</b>				<b>Antenne Paris Ile-de-France</b>			
1	Président	CFDT	LAEMMEL Christian	1	Présidente	SUD	AVANZI Corinne	1	Président	CGT	FLOUR Vincent
2	Membre		MUNCH Sonia	2	Membre		MARTIN Pascal	2	Membre		AUDIN Isabelle
3	Membre		DROXLER Emeline	3	Membre		DURUPT Elise	3	Membre		DROUIN Sylvie
4	Membre		STEINER Christophe	4	Membre		PAURON Pascale	4	Membre		COMIOT Laurence
5	Membre		WACH Stéphanie	5	Membre		PROUT Bruno	5	Membre		ROUSSEAU Thierry
<b>Antenne Aquitaine</b>				<b>Antenne Franche-Comté</b>				<b>Antenne Pays de la Loire</b>			
1	Présidente	CGT	CHAKIR-TREBOSC Rabéa	1	Président	CGT	DEBIEF Eric	1	Présidente	CGT	BOULAY-DUPE Alexandra
2	Membre		HERVE LE GAC Patricia	2	Membre		CONCHE Flora	2	Membre		POGU Guy
3	Membre		TUSCQ-MOUNET Sylvie	3	Membre		BENSMAIL Mehdi	3	Membre		CHASTANET Christophe
4	Membre		SANSOIT Marie-France	4	Membre		MAYAYO Pierre	4	Membre		GRUAU Fiona
5	Membre		HIS Angèle	5	Membre		ENAULT Aure	5	Membre		DEGRANGE-BIRON Anne
<b>Antenne Auvergne</b>				<b>Antenne Haute-Normandie</b>				<b>Antenne Picardie</b>			
1	Présidente	FO	FALLAS Claude	1	Président	CGT	COMMUDI Danilo	1	Présidente	CGT	DEBRAYE Isabelle
2	Membre		ALBERT Aurélie	2	Membre		BLANCHAIS Magali	2	Membre		PINET Hélène
3	Membre		GANDIHON Fabien	3	Membre		HOWLETT Julie	3	Membre		MAILLET Mathieu
4	Membre		LEBBRET Claire	4	Membre		DESCHAMPS-BERNARD Sophie	4	Membre		MONNEHAYE Caroline
5	Membre		COURTINE Benoît	5	Membre		PIERSON Stéphanie	5	Membre		PERRIER Marie-Charlotte
<b>Antenne Basse-Normandie</b>				<b>Antenne Languedoc-Roussillon</b>				<b>Antenne Poitou-Charentes</b>			
1	Présidente	CGT	THOMAS Charlotte	1	Président	CGT	RINAURO Frédéric	1	Président	CGT	MAUDUIT Patrick
2	Membre		GAUBERTI Catherine	2	Membre			2	Membre		
3	Membre		ANGOT Nadine	3	Membre			3	Membre		
4	Membre		GERDELAT Lactitia	4	Membre			4	Membre		
5	Membre		PIERENS Juliette	5	Membre			5	Membre		
<b>Antenne Bourgogne</b>				<b>Antenne Limousin</b>				<b>Antenne Provence Alpes</b>			
1	Présidente	FO	BESSARD Muriel	1	Président	CFDT	BOBIN Stéphane	1	Présidente	CGT	DOS SANTOS Eliane
2	Membre		BRUNEL Sandrine	2	Membre			2	Membre		SEARD Patricia
3	Membre		GENEVOIS Patrick	3	Membre			3	Membre		DI DOMENICO Anne
4	Membre		TORELLI Cédric	4	Membre			4	Membre		DOS SANTOS Gabriela
5	Membre		COEFFET Hervé	5	Membre			5	Membre		BERTRAND Jean-Manuel
<b>Antenne Bretagne</b>				<b>Antenne Lorraine</b>				<b>Antenne Rhône-Alpes</b>			
1	Président	CGT	GUILCHER Jean-Hervé	1	Président	CGT	MAUNIER William	1	Présidente	CGT	SABOUREAU Anne-Sophie
2	Membre		CEVAER Karine	2	Membre		SCHEREFFER Nadine	2	Membre		DEHAIS Patrick
3	Membre		COLLINET Carole	3	Membre		VIEIRA Isabelle	3	Membre		VINCENT Corinne
4	Membre		ARVOR Anne	4	Membre		DEMANGE Bruno	4	Membre		GREVOST Evelyne
5	Membre			5	Membre		HOUVET Florence	5	Membre		BOUIX Stéphanie
<b>Antenne Centre Val de Loire</b>				<b>Antenne Midi-Pyrénées</b>							
1	Présidente	CGT	SAMSON Sylvie	1	Présidente	CGT	DEBENEST Magalie				
2	Membre		POUGET Dominique	2	Membre		MARTIN Sabrina				
3	Membre		AMBLARD Laurent	3	Membre		HORTER Christiane				
4	Membre		CHRETIENNOT Vincent	4	Membre		MONTARIOL Olivier				
5	Membre		MAURY Gilles	5	Membre		MOULIN Véronique				

A noter :

Les commissions ASC de Haute-Normandie et du Limousin ont un nouveau président. Danilo Commodi a été élu par 20 voix pour et 6 abstentions. Stéphane Bobin a été élu par 14 voix pour, 6 contre et 6 abstentions.

La commission ASC de Bretagne sera complétée d'un 5<sup>e</sup> membre ultérieurement.

A la demande de la CFDT et FO, la constitution des commissions ASC de Languedoc-Roussillon, Limousin et Poitou-Charentes sera annoncée lors du prochain CSE.

Aujourd'hui le site de Vendargues est géré par la commission ASC de Provence-Alpes, puisque le site est hiérarchiquement rattaché à Marseille. Pour la CGT, il semble plus pra-

tique que ce soit le site de Montpellier qui gère les ASC de Vendargues. Cela sera débattu au sein du CSE en janvier.

---

#### Prochaine réunion

- CSE : les 29 et 30 janvier 2019

Paris, le 21 décembre 2018

## Liminaire CSE décembre 2018

Ce comité se réunit une semaine après l'annonce choc de la direction qui va ébranler tout l'édifice social de l'entreprise. Visiblement très macrono-compatible, la présidente souhaite négocier une rupture conventionnelle collective pour « recomposer les effectifs », tout en s'attaquant à des pans entiers de l'accord collectif : temps de travail, nombre de congés, définition des métiers, etc. Un plan de départ dont on en sait toujours pas s'il sera financé ni comment.

Déjà sur l'année 2019, le réseau régional va devoir économiser 20 ETP, alors que les besoins vont toujours croissant, qu'il va falloir mettre en œuvre les rapprochements avec France Bleu, le virage numérique et le triplement des programmes régionaux.

Nous souhaitons entendre la direction sur les déclinaisons et conséquences potentielles de ce projet sur le réseau et ses salariés. Quelle est la ligne d'horizon ? Un rétrécissement à la vanvéenne ?

Nous allons en parler au cours de ce CSE : que restera-t-il de la station de France 3 Paris Ile de France après son déménagement au siège ? Moins d'une centaine de personnes, plus de personnels et d'infrastructures techniques dédiées, bref, une mise sous tutelle par le siège et une perte d'indépendance manifeste. La plus petite station régionale du réseau pour la plus peuplée des régions de France, cherchez l'erreur...

Comment la direction entend-elle faire face à la souffrance que cela va générer chez des salariés déjà fragilisés ? Perte de sens au travail, éclatement du collectif, sentiment d'isolement et perte d'autonomie, tels sont les risques potentiels.

Nous réaffirmons ici notre opposition à ce projet qui n'a d'autre raison d'être qu'une approche purement financière. Il va à l'encontre du sens de l'Histoire, qui milite au contraire pour une proximité accrue avec les citoyens...

La proximité justement. Elle en a pris un sacré coup le week-end dernier. À cause d'une faute incompréhensible et injustifiable dans le 19/20 de la rédaction nationale. Le résultat d'années de travail sur le terrain risque de partir en fumée. Une photo de l'AFP y a été manipulée, donc censurée, pour supprimer le mot « dégage » sur une pancarte s'adressant au président Macron, brandie par un gilet jaune.

L'affaire a vite fait les titres de la presse et le tour des réseaux sociaux. Que reste-t-il de notre crédibilité, particulièrement en cette période sévèrement complotiste ?

Si le pourquoi et le comment de ce charcutage doivent être abordés par le CSE du siège, les répercussions désastreuses, voire dangereuses, concernent notre CSE réseau.

Depuis un mois, les conditions de tournage sur les manifestations se sont durcies. Méfiance, défiance, insultes, intimidations, menaces, coups, destructions de matériels, nos équipes en prenaient déjà plein la tête. Depuis samedi, c'est encore pire. Des salariés ont peur, au point d'être angoissés d'aller tourner sur des manifs. La direction doit prendre la pleine mesure de la dégradation de la situation. Et qu'elle ne pense pas que ça va se tasser avec le temps. Un tel bidonnage va coller durablement à l'image de France 3 et l'altérer.

La déconnexion du terrain a visiblement encore de beaux jours devant elle...

Paris, le 18 décembre 2018